



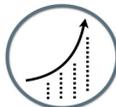
toute notre expertise à votre service

PILOTER SES FINS DE CONTRATS : RESILIATION - RESOLUTION - FORCE MAJEURE ET AUTRES MECANISMES / NOUVEAU

4 heures



à distance



/10 (avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrices/Administrateurs, chargé/es de production ou de diffusion. Directrices/Directeurs artistiques. Toute personne chargée des contrats dans spectacle vivant

PRE-REQUIS

Etre en charge des contrats de droit privé, de leur négociation ou de leur contrôle.

OBJECTIFS

- . Comprendre les différents mécanismes de fin anticipée des contrats (résiliation, résolution, caducité, force majeure).
- . Connaître les caractéristiques législatives de la force majeure
- . Application contractuelle d'un cas de force majeure - Savoir anticiper et rédiger des clauses protectrices
- . Identifier les droits et obligations des parties en cas de rupture contractuelle

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 09/09/2025

1. Principes et enjeux juridiques

- . Cadre juridique applicable : rappel synthétique du droit des obligations relatif aux contrats de spectacle
- . Importance d'anticiper la fin du contrat : risques et responsabilités
- . Panorama des modes de fin de contrat prévus par le droit des obligations :
 - résiliation
 - résolution
 - caducité
 - nullité
 - force majeure
 - imprévision

2. Analyse des mécanismes juridiques

- . Résiliation et résolution : conditions légales, clauses types, effets sur les obligations des parties
- . Caducité et nullité : définitions et conséquences juridiques
- . Force majeure et imprévision : conditions d'application, conséquences et responsabilités

3. Prévention et sécurisation

- . Rédiger des clauses contractuelles protectrices et équilibrées
- . Réagir face à un litige ou un événement imprévu



Mis à jour 09/09/2025

Copyright CAGEC©